



CAPD du 14 octobre 2010 Déclaration du SNUipp

Il y a quelques mois, le SNUipp faisait un rassemblement à l'IUFM pour les obsèques symboliques de la formation initiale et de la formation continue. Nous ne reviendrons pas ici sur la formation initiale dont nous avons déjà vigoureusement dénoncé l'abandon lors du dernier conseil départemental de formation, et avec lui le renoncement et le manque d'ambition de l'Etat pour un service public d'éducation de qualité.

Force est de constater qu'aujourd'hui la formation continue des enseignants du premier degré n'est pas mieux lotie. La présentation du plan de formation est pourtant ambitieuse et promet des actions de formations répondant au plus près des besoins.

Or la lecture qu'en fait le SNUipp est toute autre. La réforme de la formation, avec la disparition de l'année de PE2, a des conséquences sur le plan de formation : ce sont ainsi tous les supports de stages de trois semaines qui disparaissent alors que c'était de loin les actions les plus sollicitées par les collègues. L'offre de formation en est aussi affectée. Bien sûr ces stages ont été remplacés par d'autres formats mais pour nous, ni des stages de deux jours, ni des AFE sur des mercredis ne sauraient être équivalents aux formations qui alternaient des apports théoriques, des analyses de pratique et des expériences sur le terrain, dispensées dans le cadre de l'IUFM.

D'autre part, nous nourrissons des inquiétudes quant à la multiplication des restrictions d'inscription à certains stages de formation. Nous avons déjà dénoncé les années précédentes l'augmentation du nombre d'actions à public désigné qui pour nous, ne relevait pas de la formation individuelle et volontaire. Aujourd'hui nous constatons que de nombreux stages – notamment de trois semaines – ne sont ouverts qu'à des collègues d'un secteur géographique particulier. Nous jugeons ces restrictions discriminatoires et contraires à l'affichage d'une formation ambitieuse, pour tous, au plus près des besoins. Qui saurait dire en effet qu'un collègue habitant Montluçon et exerçant en maternelle n'a pas des besoins en formation au même titre que celui qui exerce à Moulins et qui aura accès au seul stage ouvert au cycle 1 du plan de formation ?

Nous ne pouvons pas ne pas revenir sur les conséquences de la réforme de la formation et de la disparition des PE2. Pour la première fois dans le département, des collègues en stage seront remplacés dans leur classe par des personnels qui ne sont pas stagiaires de la Fonction publique. C'est une régression sans précédent que dénonce le SNUipp. Nous sommes formellement opposés au recours à des personnels contractuels ou vacataires dans le premier degré.

Enfin, en dépit de l'annonce d'une baisse de 5,8 % par rapport à 2010 du budget de formation continue des enseignants du 1^{er} degré dans le projet de loi de finances 2011, nous formulons le vœu d'un retour à une véritable formation professionnelle ambitieuse, indispensable à l'exercice du métier d'enseignant.